

Modalités de prise en charge

La prise en charge s'effectue uniquement sur prescription médicale

Le patient bénéficie **chaque année de quinze séances maximum**. Elles ont lieu **une fois par semaine** et durent en moyenne **une heure**. La durée de la prise en charge est limitée à **trois mois**.

Séances
15 max/an
1/semaine
1h/jour

3 mois maximum

* Selon le plan de soins établi

Coût

Cet accompagnement est pris en charge financièrement par la **Caisse d'Assurance Maladie**

Territoire couvert



SSIAD SENDRA
Service de Soins Infirmiers A Domicile

ESA

POUR SE RENSEIGNER

06 26 09 45 37

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

21 Avenue Camille Pauc
Place du Clos
83440 MONTAUROUX

508 Chemin
du Haut Plan
83440 CALLIAN

SSIAD - SENDRA SIÈGE SOCIAL

Tél. 04 98 10 63 49
25 Rue Labat - 1^{er} étage
83300 DRAGUIGNAN



Crédits photo : fotolia.com

SSIAD SENDRA

Service de Soins Infirmiers A Domicile

SSIAD-SENDRA | Siret: 412 481 053 00046 APE 8690 D FINISS 83001051 8



ESA

Equipe

Spécialisée

ALZHEIMER

Un nouveau service à domicile pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur entourage

Parcours de soins

Première visite :

Réalisée par l'infirmière coordinatrice et / ou la psychomotricienne / ergothérapeute

- Présentation du dispositif,
- Recueil des informations administratives et de vos besoins.

Première séance :

Effectuée par la psychomotricienne / ergothérapeute qui vous propose un plan de soins individualisé.

Séances d'accompagnement :

Réalisées par les assistant(e)s de soins en gérontologie en lien avec votre plan de soins individualisé.

Bilan intermédiaire :

Réalisé par la psychomotricienne / ergothérapeute, il permet le réajustement des activités.

Bilan final :

Elaboré par l'ensemble des intervenants qui proposent des relais et des solutions adaptées.

Contenu de la prestation

- 1 Activités de bien-être, de détente :
relaxation, touché thérapeutique...
- 2 Activités d'aide à la mobilité :
jeux et exercices moteurs adaptés...
- 3 Activités de stimulation :
exercices d'entraînement visant les facultés motrices, cognitives et sensorielles...
- 4 Activités créatives :
dessin, peinture, sculpture...
- 5 Activités d'expression :
chant, écoute musicale, théâtre...
- 6 Activités ludiques :
jeux de société, jeux de cartes...
- 7 Activités de réhabilitation sociale :
promenades, courses, activités de la vie quotidienne...
- 8 Actions en faveur des aidants :
recherche de solutions alternatives, organisation de relais, participation aux activités, soutien et conseils...

L'équipe est composée



D'une infirmière coordinatrice

Qui organise et coordonne les interventions



D'une psychomotricienne / ergothérapeute

Qui établit le plan de soins, met en place et assure le suivi des actions sur le terrain



D'assistant(e)s de soins en gérontologie

Qui réalisent les activités sous la responsabilité de la psychomotricienne / ergothérapeute et de l'infirmière coordinatrice

